

Orléans et ses langues

Peut-on faire le portrait sonore d'une ville comme Orléans ? Le Laboratoire ligérien delinguistique de l'université d'Orléans a lancé une étude du plurilinguisme dans l'agglomération.

Peut-on faire le portrait sonore d'une ville comme Orléans en ce début de XXI^e siècle en se limitant à la langue française ? Le programme Enquêtes sociolinguistiques à Orléans (ESLO) du Laboratoire ligérien de linguistique a lancé une étude du plurilinguisme dans l'agglomération. Le projet « Langues en contact à Orléans » (LCO) se propose d'inventorier les langues d'Orléans, d'en recueillir les enregistrements, d'étudier leur mode de transmission et leur localisation.

Les premières enquêtes auprès d'enfants des écoles primaires et collèges montrent que le plus souvent, lorsqu'un enfant ne vit pas en milieu francophone monolingue, il est au contact non pas de deux langues, mais de trois, voire de quatre ou cinq.

Nous sommes habitués à considérer le monolinguisme comme la norme ; mais cette situation au regard des langues du monde est plutôt l'exception. Dans de nombreux pays coexistent des langues qui peuvent jouer des rôles différents. Cette situation se retrouve à Orléans. Ainsi, dans ces enquêtes, le pulaar ou le soninké apparaissent souvent couplés au wolof, parce que ce dernier est la langue véhiculaire du Sénégal.

De même, le russe, à cause du rôle particulier qu'il a joué comme langue de « l'empire soviétique », est presque toujours cité conjointement à une autre langue d'Europe de l'Est, en particulier le tchéchène (mais aussi le géorgien ou l'arménien). Berbère et arabe, eux aussi, sont souvent cités ensemble comme langues utilisées à la maison. Le rapport entre les différentes langues berbères et les différentes variétés d'arabe ressortit lui aussi des rôles impartis à chacune des langues dans le pays d'origine.

Il existe des situations plus complexes, on pense en particulier aux langues de l'ensemble kikongo, qui, tout en présentant des différences notables interdisant parfois l'intercompréhension, entretiennent des liens génétiques étroits. C'est à la complexité de cette situation que se réfère cet enfant qui déclare : « Ma maman parle deux congolais : celui que je comprends et celui que je ne comprends pas. »

Les appariements linguistiques témoignent aussi des parcours migratoires. L'exemple, typique de certaines villes de l'agglomération, est celui de familles dans lesquelles sont pratiqués le turc et l'allemand, parce que la famille avant de s'installer en France a vécu quelque temps en Allemagne. Il arrive même qu'un enfant déclare parler allemand sans faire aucune mention du turc, qui pourtant est la langue utilisée le plus couramment dans le milieu familial.

Autre exemple, celui de cet enfant fraîchement arrivé en France, qui déclare parler italien et une autre langue

dont il ne connaît pas le nom ; mais il indique que cette langue lui permet lorsqu'il a des difficultés en français de se faire donner des explications par un de ses camarades. Cette langue inconnue c'est l'arabe. L'enfant né (ou arrivé encore bébé) en Italie a comme première référence linguistique l'italien bien que la langue familiale soit l'arabe. Il y a là à la fois l'illustration de l'importance des parcours migratoires et un signe des difficultés qu'il peut y avoir à nommer sa langue.

Cette difficulté apparaît le plus souvent dans l'utilisation de noms désignant des nationalités. S'il arrive que le nom de la nationalité corresponde au nom de la langue, ou que la prédominance d'une langue dans le pays d'origine permette de l'identifier au travers du nom de nationalité, il n'en va pas toujours ainsi. S'agissant de pays où règne un grand plurilinguisme, l'identification en l'absence d'autres renseignements est souvent difficile. Comment savoir à quelle langue se réfère un enfant qui dit parler congolais, ou camerounais ? Le nom de la nationalité peut aussi amener à commettre des erreurs, comme dans le cas de « mauritanien », souvent cité dans nos enquêtes. Au regard de ce que l'on sait de la situation linguistique en Mauritanie, on est tenté de faire correspondre cette appellation à l'arabe dialectal mauritanien (hassaniya) ou à la variété berbère de ce pays (le zenaga). Pourtant il s'agit d'autres langues. Les précisions obtenues montrent qu'à Orléans les enfants qui déclarent le mauritanien comme la langue utilisée en famille se réfèrent soit au pulaar soit au soninké qui sont parlés dans les régions frontalières avec le Sénégal dont sont originaires les parents.

D'autres dénominations ne correspondent pas à des noms de langues ou ne permettent pas une identification immédiate de la langue. Une jeune fille, parmi un répertoire assez fourni de langues d'Europe orientale (géorgien, arménien...), cite le yézide, nom qui correspond à celui des adeptes d'une religion minoritaire et persécutée en Irak, le yézidisme. Selon toute vraisemblance il s'agit d'un dialecte du kurde. C'est la même relation langue/religion que l'on retrouve chez ces enfants qui pour dire qu'ils parlent arabe déclarent « parler le Coran ».

On ne s'étendra pas sur ce qui motive toutes ces façons de nommer les langues, on les considèrera simplement comme le signe du nouveau statut qu'elles acquièrent dans l'immigration. L'arrivée de nouvelles populations et de nouvelles langues façonne le « paysage linguistique » orléanais ; celui-ci ne peut être compris qu'en considérant la vie de toutes ces langues dans leurs pays d'origine et tous les contacts intervenus sur le chemin qui les a amenées à Orléans. ■

JEAN-LOUIS ROUGÉ

Professeur des universités
Laboratoire ligérien de linguistique
(EA3850), université d'Orléans

Le programme ESLO :
www.univ-orleans.fr/eslo